



Le 24 novembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

M. Melanson

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

GARDE D'ENFANTS

M. Bourque

L'hon. M. Cardy

M. Bourque

L'hon. M. Cardy

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Green

M^{me} Mitton

L'hon. M. Crossman

TRAVAILLEURS PARAMÉDICAUX

M^{me} Conroy

L'hon. M^{me} Shephard

GARDE D'ENFANTS

M. Bourque

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

IMPÔT FONCIER

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

[Traduction]

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le gouvernement actuel commence à avoir tout un *modus operandi*. Le ministre des Finances ne divulgue pas des renseignements financiers et le premier ministre manipule les chiffres.

Je veux expliquer au ministre des Finances le processus habituel pour l'établissement d'un budget. Tout d'abord, le budget est établi, ensuite, trois comptes rendus trimestriels sont publiés, puis, à la fin de l'exercice, les états financiers sont vérifiés. Le compte rendu pour le premier trimestre, d'avril à juin, est habituellement publié en août. Le compte rendu pour le deuxième trimestre, de juillet à septembre, est habituellement publié en octobre. Le compte rendu pour le troisième trimestre, d'octobre à décembre, est habituellement publié en janvier. Le compte rendu pour le premier trimestre devait être publié le 3 septembre cette année. Sa publication a d'abord été annulée, puis nous avons reçu le compte rendu le 13 octobre. Le ministre peut-il expliquer pourquoi cela s'est produit?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Oui, je peux expliquer pourquoi le tout s'est produit. La raison, c'est la COVID-19. De nombreux événements se passent ici. Il y a eu des grèves et un certain nombre d'autres événements ici. Voilà ce qui s'est passé.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : J'aimerais savoir pourquoi les gens de l'opposition sont mécontents.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Les gens de l'opposition sont mécontents que la province enregistre finalement un excédent. Ils sont mécontents que la province ait finalement un budget équilibré. Pourquoi sont-ils mécontents? Ils sont mécontents que, selon l'Institut C.D. Howe, nous fassions preuve de la plus grande transparence sur le plan financier. En sont-ils mécontents? Sont-ils mécontents de la réduction considérable des cotisations versées à Travail sécuritaire NB depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir? Pourquoi sont-ils mécontents? À part le fait qu'ils ne peuvent pas toujours dépenser de plus en plus et endetter notre province davantage, pourquoi sont-ils mécontents? Ils ne peuvent pas faire les choses à leur façon, c'est-à-dire s'endetter, imposer et dépenser — voilà pourquoi ils sont mécontents.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Je suis étonné. Je suis étonné. Aux dernières nouvelles, Monsieur le ministre, vous n'avez pas été mis en quarantaine pendant cinq semaines en raison de la COVID-19. Ne dites pas que la COVID-19 vous a empêché de faire ce que vous deviez faire. Le gouvernement actuel et le premier ministre se défendent en disant : COVID-19, COVID-19, COVID-19.

(Exclamations.)

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le tout se résume à la COVID-19. Vraiment? Vraiment?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Sérieusement, les experts disent que le fait que gouvernement ait essayé de ne pas divulguer des renseignements et que, en cinq semaines, les recettes aient augmenté de 92 millions de dollars, c'est-à-dire que les chiffres sont passés de 145 millions de dollars additionnels à 237 millions additionnels en cinq semaines, est une coïncidence bien curieuse. Le gouvernement négociait peut-être avec ses employés.

Monsieur le premier ministre, dites-nous : Combien de chiffres avez-vous manipulés pour arriver aux chiffres en question?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Vous savez, les gens de l'opposition parlent comme si ce n'était que le Nouveau-Brunswick qui affichait une petite augmentation de recettes, qui recevait un peu de fonds du gouvernement fédéral. Pensons à l'Ontario, où le déficit provincial a diminué de 11 milliards de dollars — 11 milliards. De telles situations ne se produisent pas uniquement dans notre province. Elles se produisent dans toutes les provinces du Canada.

Parlons encore une fois de nos réussites. Vous souvenez-vous du budget de capital présenté l'année dernière? Il y en aura un autre sous peu, et il sera présenté le 7 décembre. Voilà la date ; vous pouvez donc l'inscrire à votre horaire. Il s'agit du 7 décembre. L'année dernière, nous avons augmenté le budget de capital de 12 %. Il y a eu de nouvelles dépenses à hauteur de 73 millions de dollars liées au renforcement des infrastructures. Nous présenterons un autre budget de capital, et vous serez content de celui-ci, Monsieur le président. Vous serez content de celui-ci. Il sera présenté dans deux semaines, soit le 7 décembre. Merci beaucoup.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le gouvernement a perdu toute crédibilité en matière de gestion financière — toute crédibilité. La confiance envers ce gouvernement n'existe plus. Lorsqu'il était ministre des Finances, le premier ministre actuel disait être un bon gestionnaire. Il parlait de la crédibilité de ses chiffres et de la transparence. Il avait même déposé un projet de loi qui prescrivait précisément la transparence et les échéanciers pour les mises à jour trimestrielles. Lorsqu'il est devenu premier ministre, tout cela a été mis aux oubliettes. Il n'y a aucune transparence. Il y a eu de la manipulation des chiffres pour se placer dans une position financière plus difficile, semble-t-il, pour négocier avec les employés de la fonction publique.

Monsieur le président, sérieusement, est-ce le type de gouvernement que nous voulons? Absolument pas — absolument pas. Le premier ministre doit s'expliquer ce matin.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, tout d'abord, je vais revenir à une question précédente. Je n'ai manipulé aucun chiffre — aucun —, car nous n'agissons pas ainsi au sein de notre gouvernement. Je sais que le gouvernement libéral précédent était parfaitement en mesure de faire ce genre de chose.

L'autre chose, c'est que précisément ce dont parle le chef de l'opposition en ce qui a trait à la loi sur la transparence financière qui a été adoptée... Savez-vous quelle a été la priorité dans les trois mois suivant son arrivée au pouvoir? C'était de tout abolir à cet égard, Monsieur le président — tout abolir —, car le gouvernement de l'époque ne voulait aucune transparence.

En ce qui concerne la production de rapports, j'inviterais chacun d'entre vous à passer du temps avec les gens de notre ministère des Finances pour examiner les dossiers qui ont été conservés et la façon dont l'argent a été dépensé pendant la pandémie de COVID-19 — chaque sou. Je suis fier des gens qui ont rassemblé les faits pour nous. De plus, savez-vous quoi? Beaucoup d'argent est arrivé à la dernière minute, comme les recettes de la TVH qui ont été versées pour le deuxième trimestre. Nous ne savions pas combien d'argent allait être versé. Savez-vous quoi? Le chef de l'opposition sait très bien que nous disposons de prévisions budgétaires, mais que, pendant la pandémie de COVID-19, nous ne pouvions pas estimer à combien s'élèverait le remboursement du gouvernement fédéral.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, si le premier ministre croyait vraiment au projet de loi qu'il a déposé en 2018, il l'appliquerait à l'heure actuelle. Il l'appliquerait à l'heure actuelle. Il s'agissait d'une astuce. Il s'agissait manifestement d'une astuce, car, en ce moment, vous ne respectez même pas



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

les propos que vous avez tenus et les mesures législatives que vous avez déposées à l'époque, lesquelles prévoyaient des échéanciers précis de publication de mises à jour relatives à la situation financière et une transparence complète quant aux chiffres.

Vous manipulez les chiffres, Monsieur le premier ministre. Vous les manipulez. C'est évident. C'est évident, car, en l'espace de cinq semaines — cinq semaines —, les recettes sont passées de 145 millions de dollars en fonds additionnels à 237 millions de dollars, et ce, en l'espace de cinq semaines. Cela, c'est du jamais vu. C'est du jamais vu. Avez-vous agi ainsi parce que vous vouliez négocier? Vous étiez en négociation avec le mouvement syndical et vous vouliez montrer aux gens que nous étions dans une pire situation financière. Est-ce là la raison, Monsieur le premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, le chef de l'opposition a raison sur un point, et c'est que la situation était du jamais vu. Le saviez-vous? La COVID-19, c'était du jamais vu. Nous n'avons jamais subi de répercussions économiques ni couru de risques pour la santé dans notre province et dans notre pays comme ce nous avons vécu pendant la pandémie de COVID-19. Il est regrettable que le chef de l'opposition ait abandonné l'équipe. Lorsque la situation est devenue un peu difficile, le chef de l'opposition a dit : Eh bien, je dois maintenant m'opposer à tout en tout temps plutôt que de participer à la recherche de solutions. Il a abandonné — il a baissé les bras.

En ce qui concerne l'offre dont je viens de parler, si vous voulez venir vous entretenir avec les gens du ministère des Finances et passer en revue les chiffres, la façon dont ils les ont calculés et le moment où ils l'ont fait... Nous avons accusé un retard de trois semaines pour le premier trimestre, n'est-ce pas? J'ai en fait annoncé l'autre mise à jour avant la fin des négociations, avant la sortie du ministre et avant la date d'échéance réelle pour que l'on ne puisse pas m'accuser justement de ce dont parle le chef de l'opposition quand il dit que je disposais de chiffres que je ne communiquais pas au milieu des négociations. Les paroles n'engagent à rien. Les faits importent.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, si le premier ministre veut communiquer tous les chiffres et si ce qu'il dit est vrai... Ce matin, j'ai envoyé une lettre à la vérificatrice générale pour lui demander... C'est très inhabituel — je comprends. Toutefois, ce qui se passe est très inhabituel. J'ai demandé que les chiffres en question fassent l'objet d'une vérification au milieu de l'exercice. Je pense qu'il faudrait réaliser une vérification complète de mi-exercice de ce qui se passe au sein du gouvernement actuel et de la façon dont il gère les chiffres. J'espère vraiment que la vérificatrice générale le fera. Je pense qu'il est important que nous ayons confiance dans les chiffres qui sont rendus publics, non seulement pour les gens du Nouveau-Brunswick, mais aussi pour les créanciers et les investisseurs. C'est essentiel, car, à en juger par ce dont nous avons été témoins jusqu'ici, les chiffres que présentent les gens d'en face n'inspirent aucune confiance. Ils changent du jour au lendemain. Le premier ministre acceptera-t-il que la vérificatrice générale fasse...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je sais combien il est difficile pour le chef de l'opposition d'accepter qu'un gouvernement puisse en fait continuer à enregistrer un excédent cinq années d'affilée, quatre années d'affilée ou peu importe le nombre. Depuis que nous sommes ici, Monsieur le président, nous continuons d'enregistrer des excédents. Les gens d'en face n'ont même pas pu comprendre le concept.

La semaine dernière, le chef de l'opposition a parlé de la façon dont il se perdait dans les chiffres. Il a dit qu'il se perdait dans les faits. Voilà qui veut tout dire. Je ne sais pas ce que nous pourrions communiquer qui n'embrouillerait pas le chef libéral, mais je serais prêt à le faire, soit à communiquer tous les renseignements pour que les gens d'en face voient exactement comment les chiffres ont été obtenus.

Monsieur le président, nous avons traversé une période sans précédent. Il suffit d'examiner la cohérence des dernières années. Oui, en 2020-2021, les choses ont été perturbées partout dans notre pays. Il y a eu des changements sans précédent dans notre gestion des recettes, car nous ne connaissions pas la provenance de celles-ci, et dans notre gestion des dépenses, car nous ne savions pas quelles dépenses nous allions devoir faire. Nous avons toutefois dépensé l'argent là où il le fallait pour la province, et nous l'avons fait lorsque c'était nécessaire tout au long de la pandémie de COVID-19. Nous continuerons aussi de le faire.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je viens d'annoncer au premier ministre que j'ai envoyé une lettre à la vérificatrice générale lui demandant de faire une vérification au milieu de l'année financière, ce qui est anormal. Je comprends très bien que c'est une demande anormale. Toutefois, la façon dont ce gouvernement fait la gestion financière — il semble manipuler les chiffres et retenir de l'information — est aussi anormale à mes yeux.

Étant donné que le premier ministre n'a pas répondu à ma question, je vais lui demander ceci : Appuie-t-il la demande pour que la vérificatrice générale fasse une vérification après le deuxième trimestre, afin que nous puissions très bien comprendre les chiffres et la situation financière de notre province?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, j'ai déjà dit que nous présenterions

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

tous les chiffres et que nous tiendrions une séance avec nos responsables des Finances à cette fin, mais tous les renseignements en question sont facilement accessibles — tous les fonds, leur provenance et la façon dont ils ont été dépensés. Contrairement, je pense, à ce qui se fait dans toute autre province, nous avons fait le suivi de toutes les dépenses liées à la pandémie de COVID-19. Je pense qu'il s'agissait d'environ 330 millions de dollars. Le gouvernement fédéral nous a versé environ 280 millions de dollars. En outre, il a fourni 2,3 milliards de dollars, et l'ensemble des fonds a été consacré à la population. Aucune somme n'a été versée dans les coffres des provinces. Tous les renseignements sur ces fonds ont été consignés en ce qui concerne les dépenses faites pour aider les gens du Nouveau-Brunswick.

Je comprends qu'il est facile de rester sur la touche et d'assumer pleinement ses fonctions d'opposition, mais c'est dommage. Nous continuons de lutter contre la pandémie de COVID-19. L'avenir demeure incertain, et j'ose espérer que la situation continuera de s'améliorer. Nous constatons que la situation dans nos hôpitaux est stable, mais il serait bien que le chef de l'opposition ne pense pas seulement à s'opposer. Merci.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Vous savez, lorsqu'une personne pose une question au premier ministre, ce dernier se met sur la défensive et se met à avancer toutes sortes d'arguments qui n'ont en fait aucune utilité par rapport au débat et à la discussion.

La question suit, Monsieur le premier ministre, car les chiffres que vous avancez et les renseignements que vous fournissez ce matin ne sont absolument d'aucune valeur. Les chiffres que vous fournissez ne nous inspirent pas confiance. La vérificatrice générale est une haute fonctionnaire de l'Assemblée qui est totalement indépendante. Je lui ai envoyé une lettre ce matin pour lui demander de faire une vérification des états financiers de notre province au milieu de l'exercice. C'est inhabituel — j'en suis conscient. Elle n'est normalement pas tenue de le faire, mais je le lui demande parce que ce qui se passe est anormal. Êtes-vous en faveur de la vérification en question, étant donné que ce serait un examen vraiment indépendant des chiffres que vous détenez et des chiffres présentés par le gouvernement actuel?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, notre système public est très transparent, et le chef de l'opposition le sait. Il sait comment les chiffres sont établis. Il indique les échéanciers selon lesquels les chiffres doivent être disponibles. Il connaît les renseignements dont ils sont constitués. Il sait également que les fonds découlant de la TVH qui sont versés pour chaque exercice par le fédéral peuvent varier grandement, et, cette année, il y a un retard. Il le sait.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Le chef de l'opposition en est bien au courant, mais il a demandé pourquoi je n'avais pas rétabli la loi sur la transparence financière. Savez-vous ce que j'ai appris? Il est impossible d'établir de lignes directrices qui régissent le Parti libéral parce que ses membres ne suivent pas de lignes directrices. Ils ne suivent tout simplement rien. Tout ce qui les intéresse c'est ceci : Que puis-je dépenser pour acheter votre vote? Il n'y a aucune crédibilité.

Monsieur le président, nous avons un système marqué au coin de la transparence et de l'ouverture. Je suis fier des gens du ministère des Finances qui l'ont mis en oeuvre, car celui-ci est plus détaillé que les systèmes employés par les autres provinces, et, comme le ministre l'a souligné, l'Institut C.D. Howe a indiqué qu'il s'agissait de l'information financière la plus transparente du pays.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je pense que le premier ministre a en partie raison. Le processus a déjà été l'un des plus transparents et des plus fiables en ce qui concerne l'établissement du budget et la reddition de comptes, mais cela a changé cette année. Vous avez simplement modifié l'ensemble du processus, car les chiffres changent soudainement, et nous ne pouvons pas nous fier aux chiffres que vous ou votre ministre des Finances fournissez dans les comptes rendus trimestriels.

Il est question d'une somme d'argent colossale. En cinq semaines, les chiffres avaient changé. Pourquoi? Des négociations étaient en cours avec le personnel des services publics du Nouveau-Brunswick. Des négociations étaient en cours, et il demandait un salaire décent. Les chiffres ont été modifiés. En fait, la publication du compte rendu prévue pour le 3 septembre a été annulée et reportée à une autre date, soit le 13 octobre. Le trimestre était déjà terminé depuis environ trois mois et demi. Accepterez-vous les conclusions de la vérificatrice générale si elle effectue la vérification en question?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition sait très bien — il l'a dit — que le rapport du premier trimestre est habituellement publié au début septembre. Eh bien, le rapport a été publié à la fin septembre.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Le chef de l'opposition a également dit que le rapport n'avait pas été publié avant les négociations.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Monsieur le président, l'élément que j'ai souligné plus tôt et qui semble avoir échappé au chef de l'opposition, c'est que j'ai constaté l'excédent du deuxième trimestre dont nous avons pris connaissance environ une semaine ou deux ou trois avant la fin des négociations. C'était certainement avant que nous ayons fini de signer l'entente de principe. J'ai estimé que le chiffre se situait entre 250 millions et 300 millions de dollars avant que nous ne signions toute entente de principe.

Le chef de l'opposition aimerait peut-être vérifier à quel moment j'ai en fait tenu les propos en question. La discussion selon laquelle j'ai omis de présenter les chiffres du deuxième trimestre avant la fin des négociations et la signature d'une entente de principe est absolument fautive. Je sais que le chef de l'opposition ne prendra pas les dates en compte, car il est plus avantageux pour lui de dire que j'ai omis de divulguer la somme de 250 millions de dollars pour le deuxième trimestre, même si je l'ai fait avant que nous ayons conclu les négociations.

GARDE D'ENFANTS

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, plus tôt cette année, de nombreuses familles du Nouveau-Brunswick ont été ravies d'apprendre que le gouvernement fédéral avait annoncé un programme de garde d'enfants dans le cadre duquel les frais de garde d'enfants seraient réduits de moitié à compter de l'année prochaine et diminueraient progressivement jusqu'à ce qu'ils soient de 10 \$ par jour. Ce programme n'est rien de moins qu'un vecteur de changement et marque une étape charnière de l'histoire. Il apporterait aux familles qui travaillent dur une bouffée d'oxygène bien nécessaire et permettrait à un plus grand nombre de personnes — notamment des femmes — d'être sur le marché du travail. C'est une occasion incroyable de remédier à nos pénuries de main-d'oeuvre et de faire croître notre économie. D'autres provinces ont approuvé le programme et en ont reconnu l'importance. Alors pourquoi le gouvernement refuse-t-il de le faire? Merci.

L'hon. M. Cardy (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, quelle grossière déformation de la réalité de la part du député d'en face. Nous étions — et cela a été rendu public — en discussion avec le gouvernement fédéral, avec le ministre Hussen, jusqu'au moment de la tenue des élections. Plusieurs mois de négociations ont été perdus à ce moment-là, et nous sommes en discussion avec la ministre Gould depuis lors.

Ce dont nous avons parlé, c'est comment nous pouvons adapter un système d'éducation de la petite enfance, lequel a été élaboré par l'actuel parti d'opposition — je le rappelle aux parlementaires avant qu'ils ne commencent à critiquer le système — et sur lequel nous nous sommes fièrement appuyés. Il s'agit d'un système qui dépend de la réglementation gouvernementale du secteur ainsi que des subventions du gouvernement en ce qui concerne les salaires, les exploitants et un secteur qui repose en grande partie sur des

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

petites entreprises dirigées par des femmes. Le gouvernement fédéral propose un modèle basé sur un système sans but lucratif. Nous voulons faire en sorte que soit protégé le modèle actuel, mis en place par l'opposition officielle la dernière fois qu'elle était au pouvoir, que les entreprises et les emplois soient protégés et que nous obtenions la solution la plus avantageuse possible. Nous y parvenons, Monsieur le président, et j'ai hâte de faire rapport...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, quand le ministre dit que ce que j'ai dit était une déformation de la réalité, veut-il dire que, au bout du compte, le gouvernement ne reconnaît pas que c'est un bon programme? Je pense que la question mérite d'être posée.

Il y a une chose qui est inquiétante : Il ne reste que deux provinces qui n'ont pas encore signé l'entente. Hier, dans le discours du trône fédéral, le Nouveau-Brunswick a été mentionné comme tardant à signer la mise en place d'une entente de financement. Cela nous fait mal paraître. Ce n'est pas comme si c'était quelque chose qui sortait de nulle part, qui n'était pas préparé et qui n'était pas décidé.

En effet, nous étions très fiers du programme pour les garderies que nous avons mis en place quand j'étais un élu au sein du gouvernement précédent. Il y a effectivement du travail à faire pour l'améliorer, mais je trouve que ce gouvernement se traîne les pieds à cet égard. Même l'Alberta a signé l'entente, ce que traîne à faire le Nouveau-Brunswick. Quand le gouvernement signera-t-il enfin cette entente?

[Traduction]

L'hon. M. Cardy (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Je comprends l'embarras du député d'en face lorsqu'il entend ses collègues fédéraux critiquer peut-être notre province. Le gouvernement actuel n'est pas ici pour obtenir de bons points auprès d'Ottawa. Nous sommes ici pour la population du Nouveau-Brunswick, les enfants du Nouveau-Brunswick et les familles du Nouveau-Brunswick. Le système qui est actuellement en place dans notre province — encore une fois, celui établi par le gouvernement précédent — ne s'harmonise pas facilement avec le programme du gouvernement fédéral. Je suis fier du programme que le gouvernement précédent a mis en place, et nous prenons appui sur celui-ci.

Quand nous signerons l'entente avec Ottawa, nous devons veiller à ce que... Ne vous méprenez pas ; nous nous orientons dans ce sens. Ne vous méprenez pas ; nous ne renoncerons pas à un tel soutien. Nous veillerons toutefois à ce que notre secteur actuel, lequel est plus fort que celui de presque toutes les autres provinces... Le Nouveau-



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Brunswick se classe au troisième rang au pays pour ce qui est de l'accès à des services de garderie. Nous veillerons à ce que nous ne perdions pas ce rang, et nous veillerons à ce que les fonds bonifient notre programme et ne lui nuisent pas. Je compte sur l'appui du député.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, selon l'ONU, l'isthme de Chignecto, la voie terrestre reliant le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, est l'une des parcelles de terre les plus vulnérables aux changements climatiques en Amérique du Nord. Il suffirait d'une tempête majeure pour que cèdent les digues retenant les eaux de la baie de Fundy à l'extérieur de la région de Sackville, ce qui causerait des inondations désastreuses qui nous engloutiraient et isoleraient la Nouvelle-Écosse du reste du pays.

En 2019, les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, ainsi que le gouvernement fédéral, ont commandé une étude visant à recommander comment empêcher la baie de Fundy d'inonder l'isthme de Chignecto. L'étude devait être publiée en février dernier, mais, neuf mois plus tard, elle n'a pas encore vu le jour. Les gens attendent depuis des années la prise de mesures à cet égard. Il n'y a plus de temps à perdre. Le rapport doit être déposé à la Chambre dès que possible. La ministre des Transports et de l'Infrastructure nous dirait-elle quand l'importante étude sera rendue publique?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. Je dis à la députée d'en face qu'il s'agit d'une étude très importante. C'est un projet de partenariat entre le gouvernement fédéral, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Le Nouveau-Brunswick a pris les rênes du projet. Une étude a été réalisée sur une période de plusieurs mois et a porté sur diverses façons de protéger la parcelle de terre très importante située entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Les tronçons de route et de chemin de fer de 19 km permettent chaque jour le transport de biens commerciaux d'une valeur de plus de 50 millions de dollars. Il s'agit d'une voie extrêmement importante. C'est un corridor de transport stratégique pour le Canada.

Nous avons maintenant l'ébauche de rapport. Nous ferons un compte rendu à la Nouvelle-Écosse et au gouvernement fédéral au début de décembre. Lorsque ce sera fait, nous publierons le rapport.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Malheureusement, le travail avance lentement, et c'est là le degré d'urgence auquel nous nous attendons désormais de la part du gouvernement actuel. En mars, quand j'ai demandé au Comité des changements climatiques, qui ne parle pas des changements climatiques, d'examiner le plan d'action du gouvernement sur les changements climatiques avant la



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

date limite obligatoire, soit la fin de l'année, le ministre de l'Environnement a dit que le gouvernement s'en soucierait plus tard. Eh bien, c'est presque le mois de décembre, et nous ne savons toujours pas ce que le gouvernement prévoit faire pour mettre son plan à jour.

Comme je l'ai dit en mars, il s'agit d'une question de vie ou de mort. Des gens sont déplacés en raison des effets des changements climatiques, et des gens meurent. Cet été, près de 500 personnes sont mortes en Colombie-Britannique à cause des températures extrêmes. La semaine dernière, des personnes sont mortes en Colombie-Britannique à la suite d'inondations et de coulées de boue. Cette semaine, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont été durement touchées par des tempêtes. Je pense que nous pouvons faire plus que reporter l'enjeu des changements climatiques.

Qu'est-ce que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a l'intention de faire pour mettre à jour le plan d'action sur les changements climatiques d'ici à la fin de l'année, comme l'exige la loi?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Monsieur le président, je remercie beaucoup la députée d'en face de l'importante question. La question nous tient certainement à coeur. Je ne sais pas trop combien de fois je l'ai déjà dit. Le plan actuel, qui doit être prêt en décembre, sera déposé très bientôt, au début de l'année. Le plan de renouvellement sera déposé peu après. Les parties prenantes ainsi que notre Comité des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement se concerteront à cet égard. Je m'en réjouis à l'avance.

À l'issue de la COP26, la réduction... Comme vous le savez, notre plan compte actuellement 118 mesures, et nous devons réduire ce nombre pour qu'il soit plus gérable et fixer des objectifs et délais précis pour que nous menions le plan à bien et que nous fassions avancer la question des changements climatiques. Les mesures sont toutes très importantes. J'en ai aussi énuméré quelques-unes hier, dont certaines au sujet de l'érosion côtière. Vous avez parlé des marais de Tantramar. Il y a beaucoup de mesures qui sont déjà en cours, il y a beaucoup de travail à faire et il y a beaucoup de choses à planifier. Néanmoins, les choses bougent. En passant, le programme pour les VE qui a été lancé l'été dernier était opérationnel au mois de juillet. Nous devrions saluer par une salve d'applaudissements ce programme qui, de concert avec des fonds fédéraux, fera augmenter le nombre de véhicules électriques sur les routes.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

TRAVAILLEURS PARAMÉDICAUX

M^{me} Conroy (Miramichi, AG) : Merci, Monsieur le président. La nouvelle réforme des soins de santé qui a été annoncée la semaine dernière est grandement nécessaire, mais certaines



Questions orales

personnes s'en inquiètent. Comme nous le savons, le système de santé est défectueux. Les membres du personnel sont tout à fait au bout du rouleau. Les membres du personnel infirmier de notre province quittent la profession parce qu'ils en ont assez de travailler chaque jour en nombre insuffisant, et les travailleurs paramédicaux s'efforcent depuis des années d'obtenir du soutien psychologique et de faire signer un nouveau contrat. Ils se sentent en général peu valorisés, et leur moral est au plus bas.

Par suite de l'annonce faite la semaine dernière indiquant que des techniciens en soins médicaux d'urgence se trouveront à bord des ambulances, les travailleurs paramédicaux ont dit qu'ils avaient l'impression de revenir dans le passé, à il y a 20 ans, au lieu d'aller de l'avant. Le champ de pratique des techniciens en soins médicaux d'urgence est certainement plus restreint que celui des travailleurs paramédicaux. Voici donc ma question pour la ministre : Nous expliqueriez-vous à quoi le tout ressemblera une fois la mesure mise en oeuvre? S'agit-il en effet d'un pas en arrière au lieu d'un pas en avant, étant donné qu'il n'y aura qu'un travailleur paramédical par véhicule? À quoi le tout ressemblera-t-il, en particulier lorsqu'une ambulance transportera deux patients? Nous en donneriez-vous une petite idée?

L'hon. Mme Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Je suis reconnaissante de la question, Monsieur le président, mais je pense que la députée d'en face doit comprendre que rien ne sera mis en oeuvre sans vraiment... Rien de tout cela n'a été présenté sans en avoir discuté avec l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick. En fait, j'ai tenu lundi soir une assemblée publique avec l'Association des travailleurs paramédicaux à laquelle ont participé virtuellement 150 personnes. Nous avons eu d'excellentes conversations, et il y a eu beaucoup de questions et de réponses. En fait, les participants m'ont fait savoir que le terme à employer n'était pas « technicien en soins médicaux d'urgence », mais bien « répondant médical d'urgence ». Je comprends très bien. Nous voulons utiliser la bonne terminologie.

Monsieur le président, la mesure constitue une façon de faire fond sur nos acquis. Les répondants médicaux d'urgence seront nécessaires pour appuyer les travailleurs paramédicaux dans leurs fonctions. Des travailleurs paramédicaux veulent élargir leur champ de pratique. Ils veulent travailler dans les collectivités. Ils veulent faire bien des choses. Nous devons aussi faire en sorte de répondre aux besoins en matière de déplacements par ambulance. Voilà une façon d'appuyer les travailleurs paramédicaux de notre province.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Madame la ministre.

GARDE D'ENFANTS

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, le premier ministre excelle à trouver des excuses lorsqu'il ne veut pas investir dans des programmes sociaux qui apporteront d'énormes avantages aux gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement fédéral a manifesté sa volonté de faire preuve de souplesse, mais il semble que l'attitude négative du premier ministre fait toujours obstacle, sans compter qu'il s'agit de l'un des gouvernements les plus cachottiers jamais vus. Nous n'avons qu'à examiner ses mesures fondées sur la comptabilité créative, expression emberlificotée voulant dire que le gouvernement manipule les chiffres, en plus d'apporter des modifications dangereuses à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, pour ne donner que deux exemples.

Nous voyons aussi l'inaction du gouvernement actuel ainsi que son incapacité à obtenir des résultats de concert avec le gouvernement fédéral actuel. De toute évidence, le gouvernement provincial aime ne pas être dans les bonnes grâces du gouvernement fédéral. Le discours du trône d'hier a mis en lumière l'incompétence du gouvernement actuel et du premier ministre et a fait de nous la risée du pays — la risée du pays, Monsieur le président. Le tout découle du comportement honteux du gouvernement. Quand verrons-nous le premier ministre enfin se rendre compte de l'importance de la question pour les gens du Nouveau-Brunswick? Merci.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Merci, Monsieur le président. Le député d'en face a mentionné les programmes sociaux au début de la question, puis il s'est lancé dans une diatribe qui n'était pas très logique. En ce qui concerne les programmes sociaux offerts ici au Nouveau-Brunswick et les réformes du développement social que nous avons entreprises, nous pouvons aller de l'avant avec confiance puisque chaque mesure que nous prenons permet d'améliorer sans cesse la vie des gens du Nouveau-Brunswick, jour après jour.

Si le député a besoin d'exemples précis d'initiatives auxquelles nous avons travaillé avec le gouvernement fédéral, parlons de l'Allocation Canada — Nouveau-Brunswick pour le logement. Le programme en question, dans le cadre duquel nous mettons de l'argent dans les mains des familles qui en ont le plus besoin, est doté de 98 millions de dollars, et les coûts sont répartis entre le gouvernement fédéral et la province.

(Applaudissements.)

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Oui, allez-y. Il s'agit d'une initiative qui mérite d'être applaudie.

Monsieur le président, nous continuerons à réformer l'aide sociale. Nous travaillerons avec chaque...

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

IMPÔT FONCIER

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci beaucoup. Monsieur le président, en ce qui concerne la réforme municipale, bien des questions restent en suspens au sujet de l'impôt foncier à l'échelle des gouvernements locaux. Étant donné que de nombreux DSL se fusionnent avec des municipalités existantes, les gens s'inquiètent de la possibilité d'une augmentation soudaine de l'impôt foncier ou d'une période d'adaptation simplement trop courte. Bon, le livre blanc mentionne effectivement des taux d'imposition différents et une approche progressive, mais les renseignements sont très généraux et de haut niveau. Il ne précise pas si le gouvernement établira des mesures pour protéger les propriétaires fonciers qui vivent dans les DSL.

Ma préoccupation, c'est que, si des mesures de protection ne sont pas mises en place avant que l'équipe de transition commence son travail, les décisions difficiles portant sur la façon d'aborder l'impôt foncier reviendront uniquement aux municipalités. Le gouvernement doit coucher sur papier des paramètres assortis d'un plafond ferme et d'un échéancier clair. Ainsi, l'équipe de transition et les nouvelles entités seront prêtes et mieux outillées pour s'attaquer à la question de l'impôt foncier. Je demande donc au ministre responsable comment il entend protéger les contribuables qui acquittent de l'impôt foncier dans les collectivités en question.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci, Monsieur le président. À titre de précision à l'intention du député de Kent-Sud, le plus grand secret au Nouveau-Brunswick, c'est la date de la prochaine course à la direction du Parti libéral. Il s'agit là du plus grand secret au Nouveau-Brunswick.

À l'intention du député de Tracadie-Sheila, il s'agit d'une excellente question. C'est une excellente, excellente question. Pour les gens du Nouveau-Brunswick, pendant l'exercice de consultation et la réforme de la gouvernance locale, le quatrième pilier est sans aucun doute l'impôt. Les gens du Nouveau-Brunswick n'aiment manifestement pas payer des taxes et impôts. Voilà pourquoi nous devons veiller à minimiser l'incidence à cet égard. C'est précisément ce qu'indiquent les mesures 4.1.1 et 4.1.2 contenues dans le livre blanc. La mesure 4.1.1 précise qu'il y aura des taux d'imposition variables et des taux d'imposition différentiels au Nouveau-Brunswick. La mesure 4.1.2 indique clairement que, s'il y a des répercussions, ce seront des augmentations ou baisses mises en oeuvre graduellement. Monsieur le président, j'ai très hâte d'avoir l'occasion de discuter du projet de loi avec le député d'en face pour que nous puissions le renforcer encore davantage. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

